



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 20 septembre 2017

Réunion ordinaire tenue à Saint-Onésime à 19 h 30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente
Messieurs Evans Gagnon et Gilles Gagnon

Est absente : Madame Julie Mercier

Est aussi présent (e) : Madame Nathalie Desroches, Messieurs Bertin Michaud, et
Gilles Lizotte, éboueurs.

Monsieur Rémi Beaulieu rejoint l'assemblée à 20 heures 18.

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17.09.41

Il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 20 septembre 2017 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

3. COMPTE RENDU DE BERTIN MICHAUD

M. Bertin Michaud est présent afin de discuter et donner un compte rendu de la collecte des diverses matières résiduelles au conseil d'administration et de décrire la situation sur le terrain.

Monsieur Gilles Lizotte, éboueur en poste depuis 6 semaines, est présent à l'ouverture de la rencontre. Les membres du conseil d'administration lui souhaitent la bienvenue parmi l'équipe. À 20 heures, Monsieur Lizotte quitte la réunion.

4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

17.09.42

Il est proposé par M. Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER		
Réunion régulière le 20 septembre 2017		
Salaires	16 juillet au 16 septembre	14 057.40 \$
Fournisseurs	Incompressibles	50 429.89 \$
Fournisseurs	Comptes à payer	12 908.22 \$
GRAND TOTAL :		77 437.43 \$

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUILLET 2017.

17.09.43

Il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2017, tenue à la municipalité de

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, soit accepté tel que présenté.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

La secrétaire-trésorière mentionne que toutes les résolutions et lettres ont été envoyées à qui de droit.

7. BUDGET 2018.

17.09.44

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2018 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le budget 2018 soit adopté tel que présenté : revenus et dépenses de 400 000 \$.

et que les versements soient répartis de cette façon : quatre versements égaux payables aux trois mois en date du cinq janvier, premier avril, premier juillet et premier octobre ou en deux versements égaux payables en date du cinq janvier et du premier juillet. Copie détaillée du budget en annexe au présent procès-verbal.

8. AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT DE PNEUS;

17.09.45

Il est proposé par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la facture de Michelin pour l'achat de pneus pour les camions en affectant le surplus accumulé pour un total de 10 532.21 \$. Cet achat avait été prévu en décembre 2016 par la résolution # 16.12.62.

9. COMPTE-RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS SURVENUS AVEC LE CAMION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Un compte-rendu est donné aux administrateurs concernant les bris divers survenus durant le mois de juillet.

Les dépenses encourues sont de 7 828.72 \$, les remboursements de la Mutuelle des Municipalités du Québec 5 744.16 \$ ce qui laisse à la Régie une dépense de 2 084.56 \$.

10. EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE PAIEMENT DU CAMION 335.

17.09.46

Considérant que l'appel d'offres auprès des institutions financières est prévu pour le 15 novembre prochain;

Considérant que le camion sera prêt à être livré au début d'octobre;

En conséquence il est proposé par Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents de demander une marge de crédit auprès du Centre financier aux entreprises pour le paiement du nouveau camion.

11. QUESTIONS DIVERSES

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Saint-Gabriel le 15 novembre 2017.

13. FERMETURE DE LA RENCONTRE

17.09.47

Il est proposé par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 45.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Hudon, présidente

Michelle Émond, secrétaire-trésorière